

**ASSOCIATION RENAISSANCE
DE LA VILLE VIEILLE DE NANCY
Hôtel de ROGEVILLE
11. Grande Rue – 54000 NANCY**

Monsieur le Président du
DEBAT PUBLIC A31bis
9, ter rue Pasteur
57000 METZ

A 31 bis Réflexions

Plaidoyer pour un aménagement du territoire

- La Lorraine, bien que située sur une position stratégique, a subi très fortement la récession économique commencée en 2007.
- La création de l'autoroute A 31bis depuis Gy jusqu'au Luxembourg devrait:
 - * A) Réduire le trafic sur l'axe pénétrant vers Nancy et atténuer les nuisances causées aux habitants sur le parcours actuel.
 - * B) Etre l'occasion de réfléchir à un aménagement du territoire (ce qui ne semble pas le cas actuellement où les seules préoccupations routières semblent dominer.
 - * C) Préserver le plateau de Haye.
- A) Le trafic national et international rend indispensable la création de cette infrastructure à travers la Lorraine.
L'axe, tel qu'il existe actuellement est sursaturé, accidentogène et nuisant pour les habitants.
- B) L'A 31 bis doit assurer de multiples fonctions pour toute la Lorraine: économique, de transport et aussi (peut-être surtout) au service d'un aménagement cohérent de la région ALCA (Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne).
 - L'Alsace: afin de diminuer le trafic de transit sur l'autoroute alsacienne vers Belfort et la vallée du Rhône.
 - La Meurthe et Moselle et la Moselle afin de diminuer la pression sur l'infrastructure actuelle.
 - La Meuse: c'est l'occasion de mieux intégrer ce territoire en perte de vitesse et permettre l'implantation d'activités européennes sur tout le territoire en desservant plus facilement Saint-Dizier, Bar-le-Duc, Verdun, Vitry-le-François...Le nouvel axe devrait libérer entièrement la chaussée pour le trafic local et pour celui de Paris-Nancy, axe actuel Nancy-Toul et non utiliser une partie de la A4 pour le trafic international.
Les migrations alternantes sur cet axe sont trop importantes et ne pourront qu'augmenter avec le temps.
- C) Il serait nécessaire que les promoteurs du projet pense non seulement à la fluidité du trafic et à l'aspect technique du projet, mais aussi à l'aménagement du territoire.

C'est pourquoi, l'ARVVN plaide pour un contournement de TOUL par l'Ouest, qui présenterait certains avantages:

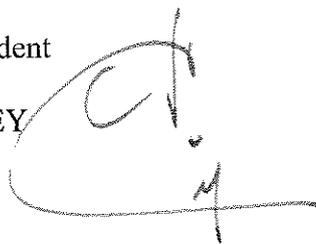
- Il entraînerait une diminution importante du coût du projet (ces coûts n'ont jamais été exposés ni même estimés) : Il éviterait les doubles franchissements de la Moselle et du canal à grand gabarit et du chemin de fer, sur de grandes longueurs, au niveau de Chaudeney et de Villey-Saint-Etienne.
- il éviterait aussi les nœuds routiers et le mélange des flux grandes distances et migrations alternantes.
- Nancy conserverait comme voie d'accès la route Toul-Nancy libérée de sa circulation internationale.
- Le péage éventuel ne concernerait plus que le trafic de transit et ne pénaliserait pas les Nancéiens.

Souhaitant que ces observations soient prises en compte,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués

Le Président

C. VINEY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Viney', written over the printed name. The signature is stylized with a large 'C' and a vertical line.

Copie à :

- Messieurs les maires de NANCY et de TOUL
- Automobile club de Nancy